



Munich Personal RePEc Archive

**Breaking the norm of silence regarding
doping: A personal approach shaped by
the relationship between the cyclist and
his sport**

Broda, Philippe

Novancia Business School, Paris

29 November 2017

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/84526/>

MPRA Paper No. 84526, posted 12 Feb 2018 23:55 UTC

Le dopage est susceptible d'être appréhendé sous des angles très divers. L'approche sociologique met l'accent sur la construction des normes à l'intérieur d'une population de sportifs, sur la dimension culturelle du phénomène (Escriva, 2001 ; De Léséleuc, Marcellini, 2005 ; Brissonneau, 2007 ; Brissonneau, Aubel, Ohl, 2008 ; Fincoeur, 2009, Lentillon-Kaestner, Brissonneau, 2009). De leur côté, tout en se situant dans le cadre de la théorie des jeux, c'est-à-dire dans une logique d'interaction, les économistes insistent sur le calcul coût-avantage du sportif (Haugen, 2004 ; Kräkel, 2007 ; Eber, 2008). Il est tout aussi possible d'inscrire le dopage dans une perspective historique (Vigarello, 2002 ; Dimeo, 2007), médico-technologique (Wagner, 1991) ou éthique (Loland, Hoppeler, 2011). La grande majorité de ces travaux¹ se propose d'identifier les circonstances ou de faire ressortir les motivations qui poussent un sportif à enfreindre ainsi les règlementations. Ils se positionnent donc en amont de la survenue de possibles scandales du dopage. Ils ne manifestent guère d'intérêt pour ces événements, ces moments de crise, qu'ils ne traitent que de façon accessoire.

Lorsque le sujet est exposé sur la place publique, la réflexion ne s'efface pourtant pas entièrement devant les constats superficiels et la quête de sensationnalisme. A cet égard, Patrick Trabal et Pascal Ducret (2003) doivent être mentionnés. A l'occasion d'une célèbre affaire ayant frappé l'univers du cyclisme professionnel, ils se sont axés sur l'argumentation des protagonistes (sportifs, soigneur, organisateur) dans l'intention de mieux cerner la manière avec laquelle s'entrecroisent les différentes conceptions des conduites légitimes et illégitimes. Notre article explore également les explications fournies par des acteurs directement impliqués dans le débat sur le dopage mais l'objectif est ici d'examiner comment les cyclistes français qui brisent la loi du silence prévalant dans le milieu affrontent justement la discordance entre les normes comportementales de la profession et le monde extérieur qui tend à considérer sa pratique comme une déviance². De ce fait, si le champ d'étude reste pareillement confiné au cyclisme professionnel, nous nous concentrons exclusivement sur le discours des coureurs. Notre corpus est même restreint aux ouvrages de cyclistes qui ne sont pas dans le déni.

Une première étape consistera d'abord à montrer dans quelle mesure la problématique du dopage est présente chez les coureurs. Il sera important d'établir qu'elle fait partie intégrante de leur formation, de leur acquisition d'un bagage professionnel. Elle n'a simplement pas vocation à être évoquée en dehors de la famille cycliste entendue dans un sens relativement étroit (section 1). Cette discrétion contraste avec la sensibilité des médias à ce propos qu'il est possible de faire remonter à l'électrochoc de l'affaire Festina en 1998. Depuis lors, une lourde pression s'exerce sur le peloton (section 2). Si la règle implicite reste le secret, pour les coureurs au cœur de la tempête, le temps n'est plus forcément au silence. Qu'il s'agisse d'une démarche personnelle ou d'une exhortation des médias à s'exprimer sur une thématique éminemment porteuse, des coureurs sont amenés à livrer leur part de

¹ Cette revue de littérature ne prétend aucunement être exhaustive. En sélectionnant des publications représentatives, elle vise simplement à illustrer.

² Que cet écart soit perçu comme la preuve d'une hypocrisie fondamentale ou comme un aveu d'impuissance, il peut déboucher sur la proposition d'une légalisation du dopage (Bodin, Sempé, 2012 ; Andreff, 2015).

vérité. Une différenciation des réactions ressort assez nettement quand ils exposent leur point de vue. Leur rapport à leur sport permet de distinguer des profils de coureurs en fonction de leur réaction au dopage. Ce rapport au cyclisme peut se décliner comme le rapport au groupe, à savoir la résonance identitaire plus ou moins forte avec les normes du peloton, et le rapport à la carrière, la façon idiosyncratique d'intégrer ce sport dans sa vie (section 3).

L'idée n'est pas de créer un climat de confiance afin de recueillir sous couvert d'anonymat la parole sincère de coureurs spontanément méfiants, cela afin d'en extraire des éléments de portée générale, mais d'exploiter le témoignage de cyclistes qui, après avoir été confrontés à des situations de dopage, ont choisi de faire connaître leur propre vision au grand public. Dans cette optique, notre corpus se composera principalement de quatre livres de coureurs - Christophe Bassons (2000), Jérôme Chiotti (2001), Philippe Gaumont (2005), Erwann Menthéour (1999) - même si d'autres autobiographies seront parfois mobilisées. Il ne s'agit pas de récits de vie au sens strict (Bertaux, 1997). Nous n'avons pas connaissance des conditions de production de ces ouvrages : assistance d'un journaliste, différences parmi les éventuels guides d'entretien... Ainsi, pour éviter tout biais induit par cette ignorance, nous n'utiliserons pas de logiciel d'analyse textuelle. Nous nous appuierons sur des indicateurs permettant d'évaluer l'attachement des coureurs à leur communauté (mode de vie, camaraderie, rapport au dopage ou à l'arrangement de certaines courses...) aussi bien que la manière dont ils apprécient leur trajectoire personnelle (ambition sportive, goût du lucre, authenticité...).

1. Le dopage dans le cyclisme

Le dopage est aujourd'hui défini par l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) comme la violation des règles qu'elle énonce dans les articles 2.1 à 2.10 de son Code (2015) mais la définition qui en a été proposée³ a varié au fil du temps (Burstin, 1961 ; Houlihan, 2002). Dans un ordre d'idée similaire, la justification de son interdiction a souvent navigué entre éthique sportive et dangerosité des produits (Brissonneau, Aubel, Ohl, 2008). Même son niveau d'acceptation par la société a été sujet à des évolutions. Qu'un compétiteur absorbe des substances afin d'être plus performant, en poussant ses capacités physiologiques à leur maximum, n'a pas toujours été mal jugé. Au tout début du vingtième siècle, cette logique de dépassement de soi était considérée comme compatible avec le principe du sport. Elle a été admise jusqu'à ce que des mouvements religieux et des associations telles que les ligues de tempérance parviennent à discréditer le recours aux stimulants en le faisant passer pour malsain (Dimeo, 2007). Du reste, malgré cette perception devenue négative, il a fallu attendre les années 1960 pour que des mesures de contrôle soient arrêtées - ce qui ne signifiait pas, en plus, que la détermination à s'engager effectivement dans la lutte contre le dopage était partout identique (Houlihan, 2002). Ces éléments

³ Ajoutons que, dans les médias, dopage est devenu par extension un mot générique désignant des formes d'avantage discutables ou illicites dans le sport : notamment le « dopage mécanique », utilisation d'un moteur dissimulé dans un vélo (Sermondadaz, 2015), ou « le *brain doping* » (Carrey, 2016) technique de stimulation du cerveau permettant au sportif de repousser un peu plus ses limites.

attestent du relativisme de la notion et, puisqu'il s'agit donc d'une construction sociale, il est important de vérifier ce qui la caractérise dans le cyclisme.

Bien que les Jeux Olympiques aient été occasionnellement agités par la question du dopage (Mondenard, 1996), les premiers sports qui ont été systématiquement concernés par sa pratique sont caractérisés par une forte proximité avec le monde de l'argent. Les courses hippiques qui se multiplièrent tout au long du dix-neuvième siècle l'illustrent. Le « sportsman », qui en représente la figure emblématique, voit son rôle comme utile à la société : il permet une meilleure sélection des espèces chevalines (Vigarello, 1995). Toutefois, il arrive aussi que des moyens pharmacologiques soient employés pour faire triompher son favori. Les paris, qui sont presque consubstantiels à ce type de compétition, encouragent le recours à ce genre d'expédients. Le cyclisme fait partie de ces sports pour lesquels la dimension financière joue un rôle central dans le sens où, dès les dernières décennies du dix-neuvième siècle, il entre dans la catégorie des activités professionnelles (Hubscher, 1992). Or, un clivage assez net se dessine : dans les sports encore amateurs, la défense d'idéaux élevés débouchera rapidement sur une franche hostilité envers le dopage mais, dans les sports professionnels tels que le cyclisme, ce ne sera pas le cas. La pratique d'un métier par des sportifs appartenant au mieux aux classes moyennes justifie l'utilisation de produits recelant des propriétés singulières (Gleaves, Llewellyn, 2014).

Que le dopage soit souvent lié aux relations entre le sport et l'argent ne signifie pas pour autant une uniformité de positions sur le sujet dans ces sports. Dans les courses hippiques, les substances administrées étaient destinées à freiner les concurrents du cheval sur lequel on avait misé (Burstin, 1961). Lorsque les paris gouvernent le domaine sportif, la stratégie la plus sûre consiste en effet à nuire à ses rivaux. C'est pourquoi les autorités ont rapidement imposé des réglementations anti-dopage (Gleaves, Llewellyn, 2014). Pour ce qui est du cyclisme, où l'ingestion des produits était au contraire supposée stimuler l'organisme⁴, c'est une politique de tolérance qui a été instaurée. Dans son célèbre reportage sur le Tour de France, non seulement Albert Londres ([1924] 2008) met au jour l'utilisation générale de ces substances mais il explique en même temps pourquoi les cyclistes ont immédiatement été unis sur le dopage. La pénibilité des conditions de course et les souffrances endurées ensemble ont permis l'émergence du sentiment d'appartenance à un groupe au-delà de la rivalité qui pouvait opposer les coureurs. Cimentés par l'adversité, ils ont régulièrement agi de façon solidaire lorsque les contrôles ont commencé à être organisés, cela afin d'en atténuer les modalités⁵.

Pour qu'un tel esprit de corps soit envisageable, le partage de moments difficiles n'était pas suffisant. Des croyances communes sur les effets du dopage étaient indispensables. Elles se fondaient sur la simple idée que les produits utilisés ne modifient en rien l'échelle des valeurs sportives. Comme

⁴ Il s'agit d'un constat général qui n'est pas incompatible avec des actes ponctuels d'« empoisonnement » de rivaux (Cazeneuve, Chany, 2011).

⁵ La notion de « sens de la communauté » repose sur quatre critères (Mc Millan, Chavis, 1986) : sentiment d'appartenance, influence (principe de cohésion et de conformité), intégration-satisfaction des besoins et connexion émotionnelle partagée (contact et qualité de l'interaction). Elle semble tout-à-fait s'appliquer au cas présent.

le cyclisme est un sport fondé sur des traditions, cette conviction s'est transmise de génération en génération, De nos jours encore, chez les professionnels, le vainqueur est censé être celui qui supporte le mieux la douleur. Les jeunes professionnels découvrent ainsi une culture de l'effort, du travail. Dans cette logique, la consommation de substances illicites vise uniquement à revigorer les organismes épuisés par des charges de travail excessives (Brissonneau, Aubel, Ohl, 2008). Depuis les années 1990, l'arrivée sur le marché de produits tels que l'érythropoïétine (EPO) a cependant sérieusement remis en cause ces postulats. Les nouveautés de la pharmacopée semblent susceptibles de procurer un avantage décisif aux coureurs qui y ont accès. La hiérarchie des coureurs s'en trouve menacée. Le schéma d'un bien-être collectif associé au dopage s'estompe (Brissonneau, 2007). C'est à une crise de ses valeurs que le milieu cycliste professionnel doit faire face.

Cette entente entre cyclistes s'est avérée d'autant plus impérieuse que, comme indiqué, une politique de répression du dopage dans le sport a fini par être mise en place. Le cyclisme l'a inaugurée avec le premier contrôle de l'histoire des Jeux Olympiques effectué à Tokyo en 1964 lors du contre-la-montre par équipes puis avec les contrôles durant le Tour de Grande-Bretagne l'année suivante. Ce sport est d'ailleurs longtemps resté particulièrement ciblé. Des tests fiables pour détecter les amphétamines puis les stéroïdes ont été inventés en parallèle. Ce qui rendait la lutte concrètement possible (Dimeo, 2007). En outre, comme en Belgique, autre place-forte du cyclisme, une loi antidopage était édictée en France en 1965. Cette modification de l'environnement ne pouvait être neutre pour les coureurs. Elle exigeait une adaptation de leur part. Il devenait périlleux de proclamer ouvertement sa prise de stimulants à l'instar des frères Pélissier (Londres, [1924] 2008). Cela ne signifiait pas que les cyclistes y renonçaient, ni même qu'ils feraient preuve de compréhension envers la démarche des autorités. Ils devaient désormais se montrer plus discrets et agir collectivement contre les mesures de contrôle assimilées par eux à un manque de respect ou à des entraves dans l'exercice de leur métier⁶.

Bien qu'existant chez les coureurs de haut niveau, souvent sous forme de cortisone prescrite abusivement à des fins thérapeutiques, le dopage n'est pas spécialement répandu chez les jeunes cyclistes (Lentillon-Kaestner, Brissonneau, 2009). Les premiers pas dans ce sport se font habituellement sans recours à des produits interdits. L'ignorance mais aussi le discours des éducateurs et, plus globalement, le jugement de la société sur ce type de pratiques expliquent que les catégories jeune soient relativement épargnées par le phénomène, cela même si le sport amateur à tous les niveaux, y compris sans logique de compétition, l'est de moins en moins (Waddington, 2005). En revanche, dans le milieu professionnel, le dopage est devenu la règle. C'est pourquoi la manière avec laquelle le jeune coureur dit propre devient un professionnel utilisant avec expertise et sans état d'âme des substances illicites

⁶ Le cas de Jacques Anquetil est symptomatique de cette attitude. Ferme opposant aux contrôles durant sa carrière, il fut même l'un des « meneurs » d'une grève du peloton en réaction à un contrôle inopiné subi par son grand rival Raymond Poulidor (Cazeneuve, Chany, 2011). Beaucoup plus tard, il fut de ceux qui s'autorisèrent à avouer qu'ils avaient consommé des produits interdits pendant leur carrière (Garcia, 2008).

mérite une investigation méticuleuse. A cet égard, la distinction entre les deux mondes du cyclisme, l'un « ordinaire » et l'autre « extra-ordinaire » (Brissonneau, 2007) nous paraît extrêmement pertinente.

Le monde « ordinaire » recouvre la sphère du cyclisme amateur. Quoique les coureurs s'entraînent régulièrement en groupe, l'approche du sport est surtout individualiste. La notion de plaisir y est prédominante. Le niveau d'engagement envers le club est assez faible. Au départ, les techniques d'entraînement sont empiriques et le suivi médical réduit à sa plus simple expression. Dans le monde « extra-ordinaire » qui correspond au cyclisme professionnel, ce sont au contraire les intérêts de l'équipe qui priment. L'approche du sport est plus méthodique, que ce soit concernant l'entraînement, plus scientifique, ou le suivi médical devenu systématique. Une véritable hygiène de vie est requise de la part des cyclistes. La transition entre les deux mondes se déroule de manière graduelle. Pour ce qui est du dopage, si les coureurs amateurs de haut niveau sont loin d'être tous dopés, ils ont fini par acquérir une solide connaissance théorique de la panoplie des moyens utiles à cet effet. Le passage à l'acte survient alors au début de la carrière professionnelle.

En fait, les jeunes cyclistes professionnels apprennent véritablement leur métier au contact de leurs aînés. Cette transmission du savoir comprend une dimension technique - ainsi, comment se positionner par rapport aux autres coureurs lorsque le vent est violent - mais aussi l'assimilation des us et coutumes du peloton - pour illustration, la façon dont les critériums, qui sont des courses spécifiques, sont régies. Pour intégrer la famille cycliste, il est important d'obéir à l'ensemble de ses codes. Cet apprentissage évoque à plusieurs égards le « compagnonnage » (de Castéra, 1988)⁷. Le dopage en fait évidemment partie. Au terme de leur initiation, les nouveaux professionnels abandonnent leurs préventions sur le sujet. Ce qui était encore fréquemment une forme de déviance à leurs yeux au début de leur parcours professionnel devient une norme qu'ils se sont appropriée. Ils n'ont donc pas le sentiment d'être en situation de transgression. Le rôle des coéquipiers plus âgés est essentiel dans ce cheminement mais l'action de l'encadrement médical ne doit pas être négligée non plus (Brissonneau, Aubel, Ohl, 2008).

Le processus d'acquisition de cette nouvelle norme comportementale est facilité par les ambiguïtés inhérentes à la notion même de dopage. Il faut se rappeler par exemple que, lorsqu'il a été décidé de s'attaquer énergiquement au problème dans les années 1960, il était parfois question de contrôler uniquement les compétitions, pas l'entraînement des sportifs (Burstin, 1961). En l'occurrence, le néo-professionnel commence par accepter de recourir à des produits autorisés qui améliorent la récupération. Son objectif n'est pas d'augmenter ses chances de victoire mais d'exercer son métier dans de meilleures conditions. Il est alors pris dans un engrenage qui le conduit à utiliser des substances interdites, lesquelles deviennent de plus en plus sophistiquées au fil du temps. Les raisons invoquées

⁷ Ces similitudes n'empêchent pas des différences appréciables. Le Tour de France du compagnon, qui vient couronner sa phase d'itinérance, n'a pas du tout la même signification chez le coureur cycliste. Néanmoins, des sociétés de « célibataires », organisées dans une perspective de transmission des savoirs - savoir, savoir-faire, savoir-être - avec leurs propres rites d'initiation, possèdent de nombreux points communs.

peuvent également varier : le besoin de récupérer, le désir d'être performant ou la volonté de se conformer aux pratiques du métier⁸. Le coureur qui ne se dope pas apparaît finalement comme l'exception, le déviant, mais, dans tous les cas de figure, le secret est exigé⁹. La loquacité est perçue comme dommageable par la profession.

2. Le cyclisme sur la sellette

La place des médias dans le développement du sport cycliste a été primordiale. La création du Tour de France par le journal *L'Auto* en 1903 est caractéristique de la relation de dépendance mutuelle qui existe entre les médias et le vélo depuis les origines de ce sport. Avec l'appui des industries du cycle, c'est un modèle économique d'un genre particulier qui s'établit : la notoriété de l'épreuve se nourrit de la caisse de résonance médiatique tandis que les médias bénéficient en retour des retombées de l'attrait du public pour l'événement. En somme, la compétition sportive est considérée comme un spectacle dont les organes de presse mettent en scène la dramaturgie. Ce schéma général n'a pas été altéré par les transformations, comme l'arrivée de la télévision, qui ont affecté l'univers des médias ou celui du sport (Wille, 2003). Cette complémentarité est si forte que des accusations de connivence, voire de conflits d'intérêts, sont parfois lancées. De sévères reproches ont ainsi été adressés au journal *L'Equipe* à propos de son traitement du dopage lors du Tour de France (Garcia, 2008). On doit se souvenir que le groupe Amaury est à la fois l'organisateur de la course, via sa filiale Amaury Sport Organisation (ASO), et le propriétaire de l'unique quotidien sportif français, qui la couvre abondamment.

Avéré ou pas, ce type de critique présuppose un niveau de sensibilité élevé sur la question du dopage. Il convient de préciser que les médias n'ont pas toujours été constants sur le sujet. Le décès non accidentel de coureurs en compétition - principalement Knud Enemark Jensen en 1960 et Tom Simpson en 1967 - ou de manière mystérieuse - Tom Linton en 1896 - a certes alimenté la polémique sur la dangerosité de certaines pratiques (Dimeo, 2007) mais, en dehors de ces quelques épisodes, le thème du dopage a longtemps été secondaire dans les médias. Cette relative indifférence ne les empêchait pourtant pas de laisser transparaître à l'occasion leur position de fond à ce propos. L'étude de quatre périodiques sportifs français à partir du début du vingtième siècle témoigne d'une compréhension manifeste envers le recours à des stimulants (Perera, Gleyse, 2005). En 1955, le malaise de Jean Malléjac durant le Tour de France provoque un revirement de leur part. Le dopage commence par être abordé avec les prismes de la nocivité des produits et de l'absence d'équité. Quelques enquêtes sont menées. Elles se plaignent d'un manque de coopération des cyclistes¹⁰. L'omerta s'installe en fait un peu avant l'institution des contrôles. La famille cycliste s'est refermée sur elle-même dès qu'elle s'est sentie attaquée.

⁸ Cette description s'appuie sur les travaux de sociologues. Le récit des auteurs de notre corpus lui correspond bien, y compris à propos de l'utilisation de la seringue comme « alternative symbolique difficile entre l'absorption naturelle et l'injection artificielle » (Brissonneau, 2007, 135).

⁹ Les coureurs n'échangent sur leurs pratiques illicites qu'avec les membres de leur équipe ou leurs amis proches du peloton. Dans ces conditions, une façon de se convaincre que tout le monde se dope effectivement consiste à noter qu'un cycliste de niveau inférieur est devenu subitement plus fort que soi.

¹⁰ *L'Equipe* publie notamment une série d'articles intitulée « Pas de fumée sans feu » (Perera, Gleyse, 2005).

Avant les premières mesures de contrôle, la détection du dopage était quasiment impossible et les sanctions exceptionnelles¹¹. Une fois qu'elles sont établies, la situation change. De nombreux coureurs sont convaincus de dopage. Les grands noms du cyclisme ne sont pas épargnés par la tourmente. Certains ne parviennent pas à passer à travers les mailles du filet : pour mémoire, Eddy Merckx est pris en faute en 1969. D'autres comme Jacques Anquetil ou Bernard Hinault sont l'objet d'un constat de carence mais échappent à des sanctions en tirant profit de circonstances particulières. Quelques-uns choisissent de se livrer à des aveux plus ou moins tardifs¹². Des affaires rocambolesques telles que la tentative de fraude de Michel Pollentier en 1978 ne manquent également pas de placer temporairement le dopage des coureurs sur le devant de la scène. Il est même possible d'ajouter que la surveillance qui s'exerce sur les cyclistes, de loin la plus étroite à laquelle sont soumis des sportifs, focalise abusivement l'attention sur le cyclisme quand il est question du dopage dans le sport (Dimeo, 2007). Pourtant, entre l'instauration des contrôles et la fin des années 1990, il serait inexact d'affirmer que le dopage des cyclistes soit une préoccupation majeure pour les médias et pour le public.

Que des coureurs soient reconnus ponctuellement positifs n'empêche pas à cette époque que le récit de la grande épopée, la chanson de geste du Tour de France, prime sur le reste. Le sujet du dopage n'est bien sûr pas occulté. Des questions sont parfois posées, comme lorsqu'un coureur est contrôlé positif. Les journalistes traitent l'information mais aucune volonté de dévoiler tous les petits secrets du cyclisme n'est réellement observable dans la profession. Leur position est donc plutôt passive. Ils ne peuvent ou ne veulent être trop curieux. S'ils s'aventurent trop loin, la réplique des coureurs est cinglante : en 1989, le magazine « Danger dopage » de France 2 suscite un tel courroux dans le peloton que ses auteurs se retrouvent presque aussitôt boycottés par la majorité des coureurs. La leçon est retenue par l'un des deux journalistes¹³, Dominique Le Glou, qui décide de se recentrer sur la promotion du spectacle (Maitrot, 1998). En d'autres termes, le dopage est continuellement discernable en toile de fond mais il s'agit d'une présence qui peut être qualifiée de basse intensité supportant d'éventuels pics conjoncturels créés par l'actualité immédiate. En France, l'exception qui confirme la règle est le magazine *Sport et vie*, fondé en 1990, et qui aborde le sujet de manière récurrente (Sallé, 2001).

L'affaire Festina en 1998 représente un tournant dans l'approche du dopage par les médias. Le point de départ est en soi révolutionnaire. Une gigantesque saisie de produits dopants par les douanes françaises est suivie d'aveux de leur convoyeur, un soigneur de l'équipe Festina. Puis c'est au tour du directeur sportif et du médecin de l'équipe de reconnaître à leur tour qu'un système de dopage médicalisé existe à l'intérieur de l'équipe. Toutes ces péripéties sont presque relayées en temps réel par l'ensemble

¹¹ L'affaire Malléjac marqua les esprits (Cazeneuve, Chany, 2011). Elle aboutit au premier cas d'exclusion du Tour du France. Le coureur avait déjà abandonné mais son soigneur dut quitter la course.

¹² Le cas de Bernard Thévenet est intéressant puisque, s'il reconnut en 1979 s'être dopé à la cortisone, il regretta ultérieurement cet aveu « parce que tout le monde en prenait à l'époque » (*L'Union*, 2014 in <http://www.cyclisme-dopage.com/aveux.htm>).

¹³ Pour l'autre, Alain Vernon, c'était la preuve que « pour appartenir à la 'famille', un journaliste devait renoncer à faire son métier » (*Le Monde*, 2001).

des organes d'information. Face à l'immensité du tapage, les organisateurs du Tour de France n'ont d'autre choix que d'exclure de l'épreuve l'équipe incriminée alors que la Grande Boucle a déjà commencé. L'ordre de la séquence s'est inversé. Jusque-là, les autorités sportives, fédérations ou organisateurs de courses, punissaient les fautifs et le communiqué de la sanction annonçait l'entrée en lice des médias qui sont donc forcément à la traîne. Suspecter un coureur de dopage hors de ce schéma était passible de poursuites judiciaires. Cette fois, les journalistes s'émancipent du carcan dont ils étaient prisonniers ; ils prennent les devants. Accomplissant un travail d'enquêteur, ils n'hésitent pas à inspecter des poubelles (Rodas, Trabal, 2007). D'un coup, les règles du jeu viennent d'être bouleversées¹⁴.

Une des caractéristiques principales du scandale est qu'il rend visible les lignes de tension à l'intérieur de la société. Il déclenche par conséquent une reconfiguration des rapports entre les acteurs impliqués par ce qu'il révèle. De nouvelles pratiques sont validées collectivement. C'est donc un moment de transformation sociale (De Blic, Lemieux, 2005). Suite à l'onde de choc générée par l'affaire Festina, une Agence Mondiale Antidopage a été créée en 1999, un passeport biologique a été mis en place en 2008 par l'Union Cycliste Internationale (UCI), qui a été amenée en même temps à réfléchir à son propre fonctionnement, et, par un effet boule-de-neige, les affaires se sont multipliées avec un nombre très élevé de victoires retirées lors du Tour de France - le sentiment d'impunité pour les vainqueurs grâce à la peur du scandale ayant disparu. Il n'est pas question de faire l'inventaire de tous ces changements. Nous nous bornerons à mettre en exergue la pression des médias sur les coureurs, laquelle fut d'autant plus vive que les affaires de dopage ont souvent été traitées par des journalistes d'investigation non spécialisés dans le sport, c'est-à-dire sans lien antérieur avec les coureurs (Rodas, Trabal, 2007). Il en a résulté une situation complexe à gérer pour ces derniers : ils devaient louvoyer entre la légitimation sous-culturelle du dopage chez les cyclistes professionnels et sa redéfinition comme transgression par les médias et la société (Fincoeur, 2009).

Notre propos n'est pas de rendre compte de l'implacable mécanique des médias dans ces affaires. Un cadre concurrentiel plus intense a probablement constitué un terrain fertile pour qu'une classe de journalistes d'investigation, dignes héritiers des reporters de la fin du dix-neuvième siècle influencés par les méthodes américaines, émerge et justifie son utilité (Marchetti, 2000). Dans la société de l'information, une compétition toujours plus forte est supposée conduire à davantage de transparence. Ce qu'il importe de souligner est que ce soudain mouvement des projecteurs vers les coulisses du métier de coureur cycliste, vers sa part d'ombre, s'est traduit par un intérêt soutenu du public pour le dopage. Environ 80% des ouvrages qui en traitent de façon significative ont été publiés après l'affaire Festina¹⁵.

¹⁴ Illustration de ce changement d'attitude radical des médias, un récent numéro du magazine d'information générale, *Cash Investigation*, a été dédié au dopage ou plus précisément au parcours d'un naturopathe à la réputation sulfureuse dans le milieu cycliste (Le Gall, 2016).

¹⁵ Notre calcul sommaire se base sur les ressources du catalogue du Système Universitaire de Documentation (SUDOC) - à savoir la liste des livres écrits en français avec dopage comme mot-clé desquels sont ceux qui portent sur l'électricité sont soustraits : 57 sur 260 (21.9%) ont été publiés avant 1998. Il ne s'agit que d'un ordre de grandeur : des actes de colloque, rééditions, voire quelques thèses figurent dans cette liste.

Les livres sur le cyclisme et les autobiographies ne peuvent plus éluder le sujet. Thierry Bourguignon, bien que jamais mis en infraction, lui consacre même un chapitre entier dans la sienne (2000). Dans un plaidoyer *pro domo*, il met en avant le besoin de récupération tout comme l'inefficacité des contrôles mais un tel discours n'aurait pas été concevable simplement quelques décennies plus tôt. Pour ce qui le concerne, justifier la position du peloton autorise que le tabou du silence soit rompu¹⁶.

Depuis l'affaire Festina, les coureurs qui ont mis un terme à leur carrière cycliste pour des raisons d'âge ou de blessure demeurent d'ordinaire fidèles au discours de la profession. Qu'ils restent dans le milieu ou s'en éloignent, qu'ils aient été épinglés ou non, ils se refusent à dénigrer les pratiques du peloton et, s'ils sont effectivement poussés par le climat ambiant à intégrer les critiques de l'extérieur, ils se refusent à dénoncer cette tradition, produit d'une socialisation secondaire qui l'a érigé en norme comportementale. L'uniformité est moindre chez les coureurs qui ont été directement impliqués dans le débat. L'adage selon lequel tant que l'on a pas été contrôlé positif, on n'est pas dopé (Brissonneau, Aubel, Ohl, 2008) peut entraîner loin dans le déni¹⁷. Nous nous concentrerons au contraire sur ceux qui ont souhaité s'exprimer sur le dopage sans chercher à en minimiser la portée. Accepter de commettre un ouvrage sur un tel sujet en des temps d'opprobre généralisé n'est pas un acte anodin. Il apparaît que cette volonté de raconter la normalité du dopage masque une diversité d'attitudes. A travers notre corpus, l'objectif est de la mettre en évidence.

3. Une différence de positionnement

Une brève présentation de nos quatre auteurs s'impose au préalable. Chronologiquement, Erwann Menthéour est le premier d'entre eux. Il débute dans le cyclisme professionnel en 1994. En 1997, il est suspendu suite à un contrôle sanguin positif. Quelques mois plus tard, il met un terme à sa carrière de coureur professionnel. Il dénonce aussitôt le dopage en vigueur dans le peloton mais c'est l'affaire Festina qui le relance à ce propos : il publie « Secret défoncé » en 1999. Il entame ensuite une carrière de journaliste écrivain spécialiste de la forme et du bien-être. De son côté, Christophe Bassons passe professionnel en 1996. C'est le seul coureur de notre corpus qui ne s'est jamais dopé. Son appartenance à l'équipe Festina en 1998 met sa conduite atypique en pleine lumière. Devenu le symbole d'un sport propre, il prend alors parti publiquement contre le dopage, en particulier avec son ouvrage « Positif » en 2000. L'hostilité qu'il suscite chez les autres coureurs le pousse à abandonner le cyclisme professionnel en 2001.

Le cas de Jérôme Chiotti est plus complexe. Coureur professionnel sur route entre 1994 et 1997, notamment chez Festina, il fait partie des cyclistes qui se dopent sans scrupule. Il pratique aussi

¹⁶ Les exemples de langues déliées ne manquent pas. L'évolution de Laurent Fignon est des plus révélatrice de ce changement d'atmosphère. En effet, en 1989, il avait été particulièrement virulent contre « Danger dopage » mais, en 2010, il reconnaissait dans son livre que le dopage était généralisé dans le peloton (2010). Pour qu'un récit de carrière soit crédible, le dopage ne peut plus être passé sous silence. Tous les anciens coureurs ne le font pas de bonne grâce mais c'est devenu un passage pratiquement obligé.

¹⁷ Pour illustration, dans l'affaire Festina et malgré l'accumulation de témoignages, Richard Virenque conteste dans un premier temps les faits qui lui sont reprochés au point d'écrire un livre sur le sujet (1999). Il passera cependant aux aveux durant le procès.

le cyclo-cross et le VTT, discipline dans laquelle il s'illustre en devenant champion du monde - titre duquel il sera dépossédé suite à ses aveux. Il commence à se remettre en cause lorsqu'il constate que le dopage ne lui permet plus d'être performant¹⁸. Il cesse alors de se doper mais l'écart avec ses rivaux se creuse. Ce qui renforce son amertume et sa volonté de s'épancher dans les médias. Il arrête le VTT professionnel en 2001, année de publication de « De mon plein gré ». Notre quatrième coureur, Philippe Gaumont, est professionnel entre 1994 et 2004. Durant cette décennie, tout en se construisant un joli palmarès, il se dope. Il est suspendu une première fois en 1995. Il est également épinglé et sanctionné par les autorités du cyclisme en 1999 mais c'est l'affaire Cofidis en 2004 qui lui occasionne le plus de déboires. Il reconnaît devant la justice cette fois l'existence d'un système de dopage à l'intérieur de son équipe. Il est condamné à de la prison avec sursis. « Prisonnier du dopage » sort en 2005.

Les points communs entre ces coureurs ne manquent pas. Tous ont été impliqués publiquement dans les affaires de dopage d'une manière ou d'une autre et tous affirment vouloir transmettre leur vérité sur la question. Tous décrivent des pratiques similaires en matière de dopage bien sûr mais aussi à propos du fonctionnement des équipes ou des règles non écrites auquel il faut se conformer en course. Pourtant, le ton employé, la perception de chacune de ces composantes de la culture du milieu cycliste professionnel varie sensiblement selon nos coureurs. Afin de les différencier, leur rapport au groupe puis leur rapport à la carrière de coureur vont être successivement interrogés. Le rapport au groupe renvoie ici au sentiment d'appartenance à la famille cycliste autant qu'au respect de ses mœurs. Dans quelle mesure ces coureurs se sentent-ils à l'aise avec les usages de leur équipe aussi bien qu'avec ceux de la profession ? Le rapport à la carrière s'apprécie en fonction de l'ambition personnelle et des efforts que les coureurs sont prêts à consentir pour atteindre leurs propres fins, qu'elles relèvent d'une logique sportive ou plutôt pécuniaire. Jusqu'à quel point cet objectif de réussite pèse-t-il sur eux ?

Le désir d'intégration dans l'équipe et le jugement formulé sur des pratiques mal vues par le monde extérieur - outre le dopage, les arrangements entre coureurs par exemple - sont des indicateurs acceptables du rapport au groupe, de la volonté de s'approprier ses coutumes. A cet égard, Mentheour marque ses distances avec ostentation. Il insiste sur son décalage culturel au point d'être incapable de trouver des loisirs communs avec ses coéquipiers qu'il juge jaloux et égoïstes (1999, 89-90, 140, 152). En fait, il peine à s'adapter aux mœurs du cyclisme. Il n'hésite ainsi pas à se heurter à des figures incontournables de la profession (70-71). Sa fréquente évocation des arrangements en course l'atteste également : « mafias bretonnes » en amateur, combines des critériums et même vente de ses propres services à des adversaires. De la même manière, s'il se dope et décrit la dimension collective du dopage, l'absence de solidarité envers lui quand il a eu la malchance de se faire attraper le choque. Il y décèle une forme d'hypocrisie de la prétendue famille cycliste (145-146). L'adaptation de Chiotti ne semble

¹⁸ « Toutes ces saloperies pour finir quatorzième, tout ce fric pour rien, tous ces 'trous' qui ne faisaient que creuser le mien » (Chiotti, 2001, 156).

pas plus facile. Il se dope et se prête aux arrangements sans sourciller¹⁹ mais son caractère lui vaut de nombreux incidents avec l'encadrement de ses différentes équipes. Dans un cas même, le conflit l'opposant à son directeur sportif dégénère gravement (2001, 57, 72-89). Indépendamment de la question de l'aptitude, il n'est donc pas surprenant que Chiotti ait finalement opté pour le VTT et le cyclo-cross où l'emprise du groupe est plus faible.

Au contraire, Gaumont joue parfaitement le jeu et paraît parfaitement en phase avec les us et coutumes du cyclisme professionnel. Comme Menthéour, il souligne le contraste entre la solitude du contrôlé positif et la communion des pratiques collectives de dopage (2005, 162). De plus, bien que chacun défende d'abord ses propres intérêts, Gaumont se plaint de l'égoïsme de coureurs qui dépassent les bornes²⁰. Mais, selon lui, ces tensions n'empêchent pas le développement d'un esprit de groupe avec des comportements généreux. La problématique est la même pour tous : gagner des courses pour s'assurer un contrat l'année suivante. Alors, quand on a atteint son quota de victoires, on se sacrifie encore plus volontiers pour ses coéquipiers, surtout si ce sont des proches (152-154). Les arrangements en course sont perçus à l'aune de cette solidarité, non comme une duperie, mais comme des « échanges de bons procédés » où l'on se conduit en « gentleman » sans que de l'argent soit nécessairement en jeu (145-146). Ce qui est une norme pour lui est une exception pour Menthéour (1999, 158).

Du point de vue du rapport au groupe, Bassons est assez proche de Gaumont qu'il considère comme un « homme d'honneur » (2000, 105). Son attachement est d'autant plus notable qu'il est au départ quasiment dépourvu de culture cycliste, ignorant jusqu'au nom de grands champions. Il a compris quel est le poids de la tradition dans le cyclisme et cherche à s'intégrer au mieux à son équipe ainsi qu'au peloton. Il explique les arrangements en course avec logique, sans les discréditer à la façon de Menthéour ou Chiotti (73). A la suite d'une soirée où des substances interdites ont peut-être été versées dans le café, Bassons écrit : « J'étais comme les autres. J'étais leur ami. Je me persuadais un peu plus de faire partie de cette fratrie qu'on appelle peloton » (119). En fait à l'exception de son refus du dopage, il ne se distingue pas de la majorité de ses pairs. C'est l'affaire Festina qui le met en porte-à-faux avec eux. Les médias, qui le savent non dopé, lui demandent de s'exprimer. Or, être coureur tout en dénonçant le dopage n'est pas admis par la famille cycliste. Bassons est alors ostracisé. Cette mise en quarantaine lui est tellement insupportable qu'il abandonne, preuve *a contrario* de son lien au groupe.

Pour ce qui est du rapport à la carrière, la soif de réussite de Chiotti semble indéfinie. Il met en avant les gains financiers espérés (2001,11) mais, pour lui, c'est la conquête de titres qui prime à court terme puisqu'il est prêt à soudoyer des rivaux à cette fin (111-112, 187-189). Il est conscient des dangers

¹⁹ Si Chiotti relate de nombreuses anecdotes qui montrent qu'il tirait remarquablement son épingle du jeu dans cet environnement, sa description *a posteriori* de ces pratiques est beaucoup plus néfaste à l'image du cyclisme que celle de Menthéour. Hors critères, chez lui, les arrangements ne se limitaient pas à une location de services de coureurs qui n'étaient plus concernés par l'issue de l'épreuve. Ils pouvaient même porter sur l'achat d'une victoire, dénaturant la logique sportive et synonyme de trahison de son équipe pour celui qui troquait ses chances de victoire contre une enveloppe (Chiotti, 2001, 111-112, 187-192).

²⁰ Gaumont raconte d'ailleurs comment il s'est vengé contre un de ses leaders qui s'autorisait à se servir en premier et très largement à table (Gaumont, 2005, 172-173).

du dopage pour la santé (155-156) mais cela ne le stoppera pas. Quand il accepte de ne plus se doper, il espère que son nouveau mode de préparation lui permettra de lutter à armes égales avec ses adversaires. L'exigence de performance est également très présente chez Gaumont. Un coureur est jugé sur ses résultats. La décision de se doper est donc assumée et jamais remise en cause même si elle n'exclut pas un sentiment de culpabilité, non le fait de tricher envers autrui mais par rapport à soi-même (2005, 131). C'est justement cet effet pervers du dopage, ne plus connaître les véritables limites de son propre corps qui paraît avoir empêché Bassons de basculer du côté des conduites illicites. Pour lui, l'authenticité est essentielle. L'idée de performance ne se mesure pas à une place dans le classement ou à un palmarès mais à une progression de ses capacités grâce à un vrai travail (2000, 21-22). La préoccupation de Menthéour pour les questions de santé est postérieure à son livre²¹. Il s'est dopé sans rechigner comme les autres coureurs. Ce qui empêche de le situer dans une optique de carrière renvoie plutôt à son caractère. Il se dépeint lui-même comme un coureur longtemps fainéant (1999, 111), indiscipliné, qui agit en course avec impulsivité bien plus qu'avec stratégie (154, 159).

A partir du rapport au groupe et du rapport à leur carrière, les coureurs de notre corpus peuvent être positionnés sur la figure ci-dessous :

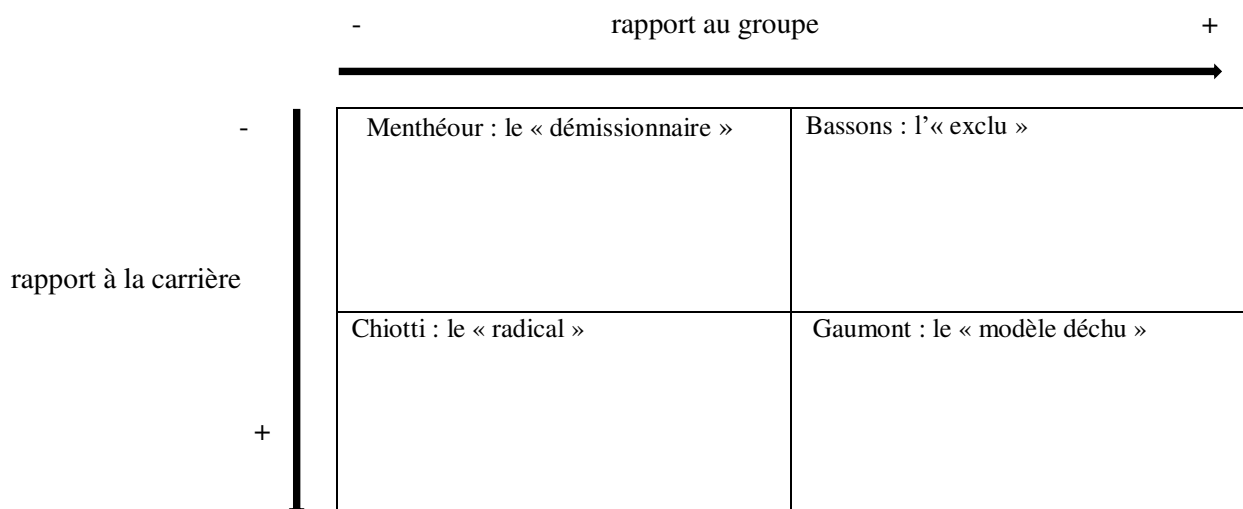


Figure : position des coureurs mêlés à la question dopage

La distinction entre Menthéour et Bassons est particulièrement significative. Elle témoigne d'une claire hiérarchisation des règles dans le cyclisme. Tant que son potentiel sera reconnu, un coureur iconoclaste, peu respectueux des codes et des personnages qui comptent dans la profession, aura une chance de trouver une équipe pour peu qu'il garde le silence sur le dopage. Menthéour est parti de lui-même : il a été « démissionnaire » avant de parler. Bassons, lui, était intégré et appréciait la vie de coureur cycliste. Il se pliait aux règles puisque se doper n'est pas une obligation mais, dès qu'il s'est exprimé publiquement sur le sujet, il a été « exclu » de la famille. C'est la règle qu'il est rigoureusement interdit de transgresser. Le cas de Gaumont démontre combien l'exigence de garder le silence est absolue et ne souffre pas d'exception : ce coureur qui était pour beaucoup un exemple, qui avait été contrôlé deux fois

²¹ Il affirme uniquement que le cancer d'un de ses amis a influé sur son choix d'arrêter le vélo (1999, 188).

positif et s'était alors tu, passe un jour aux aveux. Il devient d'un coup un « modèle déchu », un paria (2005, 62, 299-300). La comparaison entre lui et Chiotti est édifiante : malgré sa sévère critique du dopage, Gaumont présente son métier sous un jour assez favorable. Chiotti pousse la dénonciation à son maximum. En déposant symboliquement son maillot de champion de France sous la banderole de départ d'une course, c'est toute la légitimité de son sport qu'il remet en cause (2001, 211). Il agit en « radical ».

Conclusion

Alors que le recours au dopage dans le cyclisme remonte à des temps immémoriaux, la tradition du secret y est plus récente. Elle est fondamentalement liée au regard des instances sportives et, de façon plus générale, à celui de la société. A partir du moment où des sanctions sportives, économiques ou morales ont commencé à menacer les coureurs consommant des substances dorénavant prohibées, le peloton se devait de se refermer sur lui-même pour se protéger. Cet espèce de *modus vivendi* où les médias traitaient du dopage principalement à travers les coureurs déclarés positifs par les autorités, laissant tranquilles les autres, a volé en éclat avec l'affaire Festina en 1998. Les enquêtes approfondies des grands organes d'information, la pression du public, ont renforcé la pression sur les coureurs. La situation est devenue d'autant plus intenable pour celui qui se faisait prendre qu'il se retrouvait entièrement esseulé, sans le soutien de ses pairs, tout en étant obligé en principe de continuer de garder le silence face à une société réclamant honnêteté et transparence. Dans ces conditions, quelques coureurs impliqués dans les affaires de dopage ne sont pas parvenus à résister. Ils ont franchi le pas et accepté de s'exprimer.

La volonté de dévoiler la vérité sur un sujet dérangeant n'est pas forcément la seule motivation de coureurs qui ont produit un ouvrage sur le dopage. Des mobiles personnels de tous ordres sont susceptibles d'avoir compté dans cette décision lourde de conséquences puisqu'elle se traduit automatiquement par une exclusion de la famille cycliste²². Mais, malgré tous les biais qui peuvent en résulter, tous ces livres confession décrivent les mêmes pratiques, les mêmes rites, les mêmes justifications. En même temps, des nuances apparaissent entre eux. La mise en perspective du dopage et le sens qu'il convient de lui attribuer varient selon les auteurs. Notre propos visait à souligner la spécificité de la position de chacun d'eux. A cette fin, deux axes de différenciation, le rapport au groupe et le rapport à la carrière, ont été suggérés. Les catégories présentées ne sont pas assimilables à des idéaux-types weberiens. La logique n'est pas de tirer des conclusions générales à partir d'un cas particulier stylisé mais, au contraire, de s'appuyer sur des catégories générales pour rendre compte de quelques cas particuliers existants. La frontière est habituellement tracée entre les coureurs qui restent fidèles à la conspiration du silence et ceux qui la rompent. Nous avons considéré que, même si ces derniers sont peu nombreux, les différences qui les opposent méritent aussi d'être examinées.

²² Si l'on se réfère aux trois catégories d'Albert Hirschman ([1970] 2011), le cyclisme professionnel ne tolère que la loyauté ou la sortie. Il ne laisse pas le choix de la prise de parole.